

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE L'ORNE

**INSTALLATIONS CLASSÉES
POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**concernant une demande d'autorisation environnementale d'exploiter une installation de
fabrication de produits laitiers présentée par
la Société FLÉCHARD LAITERIE DU PONT MORIN
sur le site « ZI de la Chapelle d'Andaine » à RIVES D'ANDAINE**

Par arrêté préfectoral, une enquête publique sur le projet susvisé, est prescrite :

du lundi 20 mars 2023 à 9h00 au jeudi 20 avril 2023 à 17h00

Le commissaire enquêteur est M. François CHÉRIER. En cas d'empêchement, un commissaire remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier et les différentes informations relatives à l'enquête sont consultables :

- en mairies de RIVES D'ANDAINE sur support papier et par voie dématérialisée, BAGNOLES DE L'ORNE NORMANDIE, JUVIGNY VAL D'ANDAINE, TESSÉ FROULAY (département de l'Orne) et la commune de THUBOEUF (département de la Mayenne), à leurs jours et heures d'ouverture respectives.

- sur le site internet des services de l'État dans l'Orne à l'adresse suivante : www.orne.gouv.fr (rubrique : politiques publiques – Environnement - protection de l'environnement) où un lien sera déposé et orientera les usagers sur la page dédiée à ce dossier et, sur un poste informatique au point d'accès numérique de la cité administrative place Bonet – 61000 ALENÇON, aux jours et heures d'ouverture de la cité.

Des informations peuvent également être demandées auprès de la société :

FLÉCHARD LAITERIE DU PONT MORIN - ZI La Chapelle d'Andaine - 61140 Rives d'Andaine

☎ 02.33.30.36.26

Toute personne peut dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la Préfecture de l'Orne :

Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial, Bureau de la coordination interministérielle et de l'environnement – 39 rue Saint Blaise – 61018 ALENÇON Cedex

Le commissaire enquêteur assurera une permanence et se tiendra à la disposition du public aux jours et heures suivantes :

Lundi 20 mars 2023	9H00 à 12H00
Mardi 28 mars 2023	14H00 à 17H00
Mercredi 5 avril 2023	9H00 à 12H00
Vendredi 14 avril 2023	9H00 à 12H00
Jeudi 20 avril 2023	14H00 à 17H00

Le public pourra également formuler ses observations pendant toute la durée de l'enquête :

- soit en les adressant à la mairie de RIVES D'ANDAINE, siège de l'enquête, à l'attention du commissaire enquêteur, à l'adresse suivante : 16 rue de Domfront 61140 Rives d'Andaine
- soit en les consignant directement sur le registre d'enquête déposé en mairie de RIVES D'ANDAINE et mis à la disposition du public
- soit en les déposant sur le registre dématérialisé à l'adresse suivante :

<https://www.registre-dematerialise.fr/4453>

Les observations formulées par voie postale ou par courriel sont annexées au registre d'enquête tenu à disposition à la mairie siège de l'enquête. Ces dernières seront consultables par le public dans les meilleurs délais sur le site internet www.orne.gouv.fr ou sur support papier à la mairie de RIVES D'ANDAINE.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie de RIVES D'ANDAINE ou sur le site internet des services de l'État dans l'Orne à l'adresse suivante www.orne.gouv.fr pendant une durée d'un an.

À l'issue de la procédure, le préfet de l'Orne prendra un arrêté d'autorisation assorti du respect de prescriptions ou un arrêté de refus.